TC Maurin



PICKLEBALL

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION PICKLEBALL
SAISON 2027 (01/09/26 au 31/08/27)

TENNIS FEDERATION FRANÇAISE — CLUB AFFILIÉ

Renseignements administratifs obligatoires permettant l'adhésion à la FFT

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : M ☐ F ☐

Date de naissance : ..... Nationalité : française ☐ autre .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....Tel : .....

N° de carte intersport : .....

En recherche de partenaires : ☐ oui ☐ non

Tarifs adultes :
Lattois (*) : 47 € + 33 € (licence) : **80 €** ☐ Non Lattois : 57 € + 33 € (licence) : **90 €** ☐
(*) Tarif Lattois : fournir un justificatif de domicile

Tarifs famille : un parent doit avoir pris l'adhésion
Pour chaque enfant : 40 € (licence 23 € + 17 € adhésion)

Tarifs enfants si adhésion seul sans 1 parent :
Lattois (*) : 47 € + 23 € (licence) : **70 €** ☐ Non Lattois : 57 € + 23 € (licence) : **80 €** ☐
(*) Tarif Lattois : fournir un justificatif de domicile

Badges accès courts pickleball : 10 € ☐ Carnet 3 invitations : 10 € ☐

Règlement : CB ☐ Chèque ☐ Total : ..... € (pas de paiement en espèces).

Possibilité de paiement en 3 fois sans frais par chèque à l'ordre du TC Maurin .

Si départ en cours d'année pas de remboursement de l'adhésion sauf déménagement.

Si paiement par CB, imprimer le ticket mettre le nom de l'adhérent et l'agrafer à la fiche.

Nom de la personne ayant reçu le paiement : .....

Date : .....

Compléter impérativement la page au verso (Règlement intérieur)

Instructions FFT

Je soussigné :.....

- reconnais que l'adhésion au TC Maurin entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),

- reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,

- reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,

- autorise le TC Maurin, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison, l'image de la personne, objet de la présente fiche et cela sur tout type de support.

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)]. Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :
- au TC Maurin (tennisclubmaurin@orange.fr),

- et à la FFT [service « organisation et systèmes d'information » : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Bennett – 75016 Paris].

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date : ..... Signature du membre